



Conseil général
de La Chaux
email : conseil@lachaux.ch

Aux membres du Conseil Général
de et à
1308 La Chaux

La Chaux, le 12 juin 2019

Séance ordinaire du Conseil Général - Modification de l'ordre du jour

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous transmettons un nouvel ordre du jour modifié, relatif à la séance ordinaire du Conseil Général
du mardi 25 juin 2019 à 20h00 à la salle villageoise.

Ordre du jour :

1. Message du Président
2. Appel
3. Lecture du procès-verbal condensé de la dernière séance, approbation. Le procès-verbal complet est disponible au bureau communal et sur le site internet communal
4. Admission de nouveaux membres
5. Préavis municipal N° 25/2016-2021 concernant les comptes 2018. Rapport de la commission de Gestion et des Finances, débat puis vote
6. Préavis municipal N° 26/2016-2021 concernant le rapport de gestion 2018. Rapport de la commission de Gestion et des Finances, débat puis vote
7. Préavis municipal N° 27/2016-2021 concernant la modification des statuts de l'ASiCoPe. Rapport de la commission ASiCoPe, débat puis vote
8. Préavis municipal N° 28/2016-2021 concernant la pose de potelets le long de la RC, Rapport de la commission des Routes, rapport de la commission de Gestion et des Finances, débat puis vote
9. Préavis municipal N° 29/2016-2021 concernant la sécurisation de la rive droite du Veyron. Rapport de la commission du Veyron, rapport de la commission de Gestion et des Finances, débat puis vote
10. Préavis municipal N° 30/2016-2021 concernant l'approbation des amendements du Plan Général d'Affectation (PGA) du règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions et la levée des oppositions. Rapport de la commission PGA, débat puis vote
11. Election du Bureau (période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020)
12. Réponses et communications de la Municipalité aux membres du Conseil
13. Divers et propositions individuelles

Pour le bureau du Conseil Général

Le Président :

La Secrétaire:



Eorset

NB : le procès-verbal intégral de la séance du 6 décembre 2018 est à votre disposition au bureau communal et sur le site internet : www.lachaux.ch → Autorités → Conseil Général → Procès-verbaux
les préavis municipaux sont à votre disposition au bureau communal et sur le site internet : www.lachaux.ch → Autorités → Municipalité → Préavis
le rapport des réviseurs des comptes peut être consulté au bureau communal